

Peu d'arrêt d'études après une licence en 2012

Après avoir obtenu une licence en 2012 à l'UPEM, la majorité des diplômés poursuivent leur parcours de formation. Et l'arrêt des études durable ne concerne que peu d'étudiants, principalement issus des licences arts et technologies ou sciences pour l'ingénieur. Pour les étudiants poursuivant leurs études, le master est privilégié ; et la plupart trouve dans la carte des formations de l'UPEM de quoi faire leur choix. Depuis la masterisation des concours de l'enseignement, les formations conduisant à ce type de métiers ne font plus recette.

79 % de licenciés poursuivent leurs études

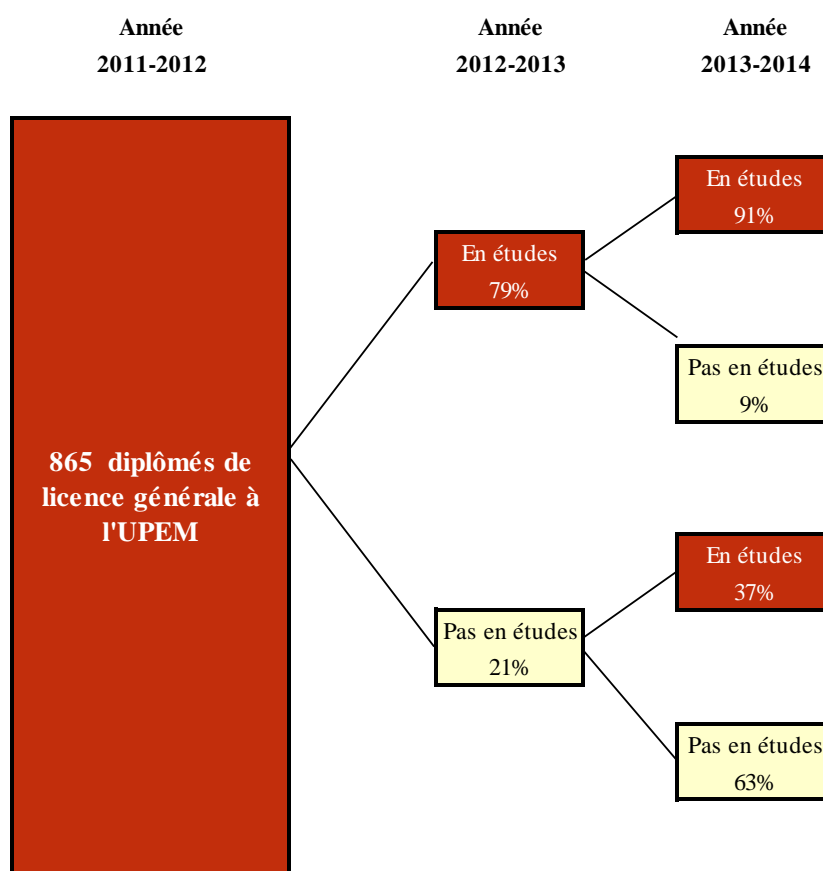
L'année suivant l'obtention de leur licence, 79 % des diplômés 2012 poursuivent leurs études, dont 53 % à l'UPEM. Pour les non poursuivants, cet arrêt des études n'est pas définitif puisque 37 % d'entre eux se réinscrivent dans une formation l'année suivante. Au final, seuls 12 % des diplômés n'ont jamais poursuivi d'études après leur licence.

La poursuite d'études immédiatement après le diplôme est fortement liée à la discipline de la licence obtenue. Ainsi, les licenciés d'histoire, mathématiques, sciences physiques, géographie ou lettres se réinscrivent plus souvent que les autres (plus de 9 sur 10) alors que les étudiants issus des licences de sciences pour l'ingénieur ou arts et technologies le font moins fréquemment (moins de 7 sur 10). D'ailleurs, à la suite de ces licences, les taux d'arrêt des études sont près de trois fois plus élevés qu'à la suite des autres licences (23 % contre 8 %).

Les diplômés 2012 sont moins nombreux que leurs aînés à poursuivre des études après la licence : 85 % de poursuite d'études pour les diplômés 2009, 83 % pour les diplômés 2011 et 79 % donc, pour la plus jeune promotion. Toutefois, ce n'est pas le cas dans

toutes les disciplines : les diplômés d'arts et technologies et de sciences sont particulièrement moins nombreux à

Parcours des diplômés de licence 2012



Source : Enquête diplômés de licence 2012, UPEM, 2015

poursuivre leurs études à l'issue de la licence (respectivement - 15 points et - 11 points). Seuls les diplômés de STAPS et de sciences économiques et de gestion poursuivent plus fréquemment des études que leurs aînés (respectivement + 4 points et + 3 points).

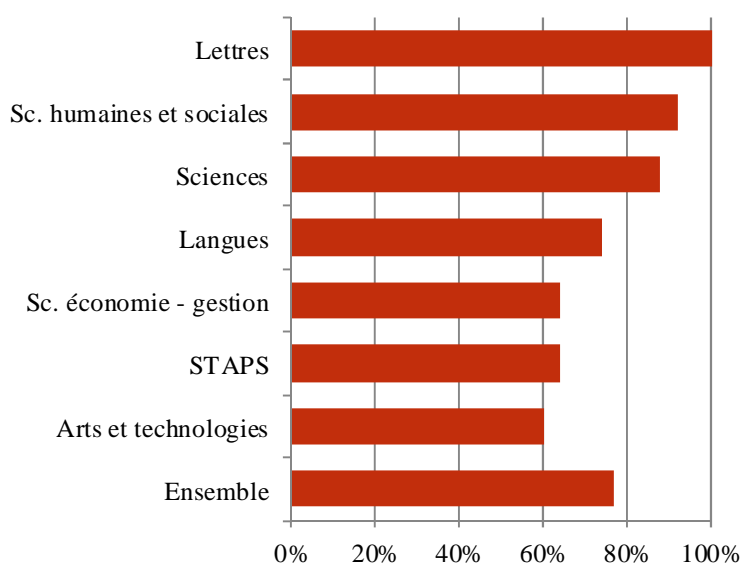
Les bacheliers généraux prolongent plus fréquemment leurs parcours de formation au-delà de la licence que les bacheliers technologiques ou professionnels (81 % contre 63 %). C'est également davantage le cas des bacheliers diplômés sans retard (81 % contre 74 %) ou avec mention (82 % contre 76 %).

Près de huit étudiants sur dix en master

Quand ils poursuivent leurs études, 77 % s'inscrivent en master et pour les deux tiers d'entre eux à l'UPEM. Les licenciés sont peu nombreux à intégrer une école de commerce ou de gestion (5 %) mais la plupart le fait à un niveau bac + 4. Quelques étudiants (3 %) s'inscrivent de nouveau en troisième année de licence, professionnelle ou générale. Une minorité (2 %) s'inscrit en diplôme d'ingénieur, quasiment tous à bac + 3. Les autres (13 %) choisissent des formations variées d'écoles spécialisées : de niveau bac + 4 pour 7 %, de niveau bac + 3 pour 1 % et 5 % vers un niveau inférieur. Au final, quand ils poursuivent des études, 87 % s'inscrivent dans une formation de niveau bac + 4, 8 % se réinscrivent à un niveau équivalent à la licence et 5 % s'inscrivent à un niveau inférieur.

Même si le master est le diplôme le plus suivi, c'est plus ou moins le cas selon la discipline de la licence obtenue. Les licenciés en lettres, sciences humaines et sociales et sciences sont particulièrement nombreux à s'inscrire en master (environ 90 % des poursuivants). En revanche, cela ne concerne que 60 % des diplômés d'arts et technologies, ces derniers s'orientant plus que les autres vers des formations de niveau inférieur des arts et spectacles (18 % contre 4 %) ou vers une autre licence, générale ou professionnelle (11 % contre 1 %). Le choix d'un master ne concerne également que 64 % des licenciés de STAPS et de sciences économie-gestion. Les premiers ont des choix d'orientation plus éparés, 11 % s'inscrivent notamment dans des formations de niveau inférieur (BPJEPS, etc.). Quant aux seconds, ils s'inscrivent après la licence plus souvent que les autres dans des formations spécialisées de niveau bac + 4 (17 %) ou en diplôme d'école de commerce (13 %).

Poursuite d'études en master selon la discipline



Source : Enquête diplômés de licence 2012, UPEM, 2015

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours des étudiants ayant obtenu une licence générale à l'UPEM en 2012, c'est-à-dire à l'issue de l'année universitaire 2011-2012. Les étudiants ayant obtenu leur licence en parallèle d'un cursus d'ingénieur à l'ESIEE, l'EFREI ou l'ESIGETEL ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

Afin de retracer le parcours depuis l'obtention de leur licence en 2012, les 865 diplômés ont été classés en deux groupes :

- les étudiants ayant validé un bac + 5 en 2 ans à l'UPEM (227 étudiants) et ceux inscrits à l'UPEM les 3 années suivant leur licence (44 étudiants). Pour eux, les parcours ont été reconstitués à partir des données pédagogiques contenues dans Apogée, base de données administrative de l'UPEM ;

- les étudiants ayant quitté l'UPEM (594 étudiants) : immédiatement après la licence (81 %), un an (11 %) ou deux après la licence sans avoir validé de bac + 5 (8 %). Ces 594 diplômés ont été joints par téléphone en janvier 2015 puis par mail pour compléter un questionnaire. Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 75 %. Les données recueillies ont été complétées avec les variables socio-démographiques contenues dans Apogée.

Au total le parcours de 83 % des diplômés de licence a pu être retracé. Toutefois afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les statistiques ont été redressées.

Moindre engouement pour les métiers de l'enseignement ?

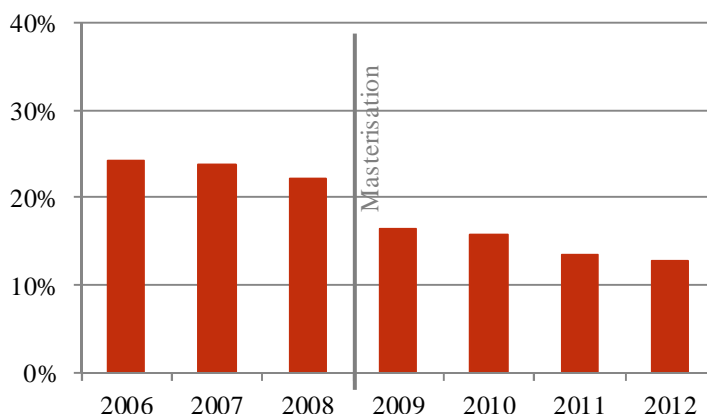
Après la licence, 13 % des poursuivants s'inscrivent dans une formation préparant aux concours des métiers de l'enseignement. Logiquement le choix du master préparant aux métiers de l'enseignement est fortement lié à la discipline de la licence : il s'agit d'un choix très attractif pour les licenciés de lettres, d'histoire, de langues et cultures étrangères et de STAPS circonscrit à la spécialité Education et motricité (45 %) et beaucoup moins dans les autres licences (5 %).

De moins en moins de licenciés préparent les concours des métiers de l'enseignement : ils représentaient près du quart des poursuivants en 2006, soit une baisse de 9 points par rapport aux poursuivants 2012. Faut-il y voir l'impact de la masterisation des préparations aux concours ? En effet, pour la promotion 2006, l'accès aux concours était ouvert aux détenteurs d'un bac + 3 alors que depuis la rentrée 2010, il faut désormais détenir un diplôme de niveau bac + 5.

Plusieurs pistes explicatives peuvent être apportées. Tout d'abord, puisqu'il n'y a pas obligation à détenir un master enseignement pour se présenter aux concours, peut-être que de potentiels candidats à ces masters ont préféré ne pas se spécialiser et opter pour une formation offrant des possibilités d'insertion plus larges. Ensuite, prolonger son parcours de formation a un coût, ce qui peut être un frein pour les étudiants. Enfin, peut-être existe-t-il un lien avec le développement de l'offre de formations supérieures, en particulier privée, qui ouvre un champ des possibles bien plus important aux promotions les plus récentes.

Toutefois, la masterisation a accéléré une baisse amorcée il y a déjà quelques années, preuve que le métier d'enseignant est moins attractif.

Evolution des poursuites d'études vers la préparation aux métiers de l'enseignement



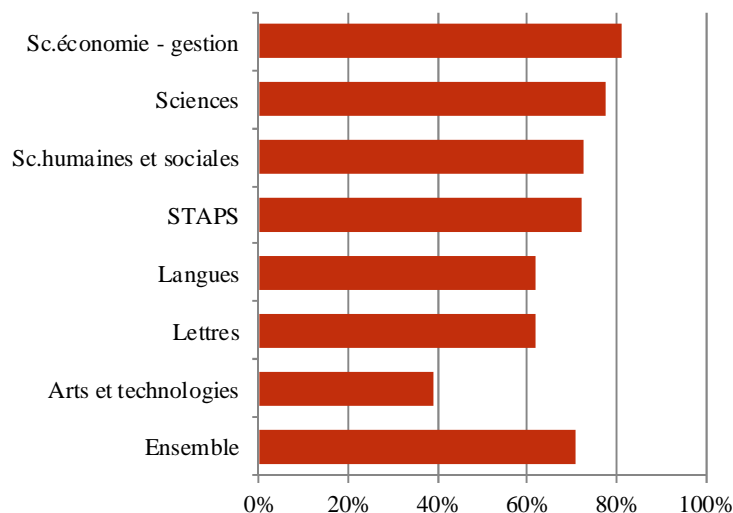
Source : Enquête diplômés de licence 2012, UPEM, 2015

71 % obtiennent un bac + 5

Parmi les poursuivants à un niveau bac + 4 après la licence, 81 % accèdent à un niveau bac + 5 l'année d'après, 11 % se réinscrivent à un niveau bac + 4, 7 % ne se réinscrivent pas et 1 % se réoriente vers une formation de niveau inférieur. Au final, 71 % des licenciés engagés dans un parcours menant à l'obtention d'un bac + 5 sont diplômés l'année d'après.

Plus de sept étudiants sur dix inscrits en master après la licence obtiennent leur diplôme l'année suivante. Les chances de réussite en master sont deux fois plus élevées après une licence de sciences économiques (81 %) qu'une licence d'arts et technologies (39 %). Ces écarts de réussite s'expliquent en partie par un moindre accès à la deuxième année de master pour les licenciés de ces disciplines : en arts et technologies, 32 % des poursuivants en première année de master n'accèdent pas à la deuxième année l'année suivante (contre seulement 13 % des diplômés de sciences économiques). En effet, dans cette discipline, les redoublements sont particulièrement nombreux (17 % contre 9 % pour les autres).

Taux de réussite au master en 2 ans selon la discipline



Source : Enquête diplômés de licence 2012, UPEM, 2015

Les chances de réussite sont également élevées pour ceux qui ont choisi des formations d'écoles spécialisées : 71 % sont diplômés au terme de deux ans. Pour 22 % d'entre eux il ne s'agit pas d'un parcours linéaire puisqu'ils avaient initialement suivi une première année de master avant d'être diplômé d'une autre formation.

Parmi les étudiants engagés dans des diplômes d'école de commerce après la licence, 15 sur 25 obtiennent également leur diplôme. Toutefois, ceux n'ayant pas validé leur bac + 5 en deux ans ne sont pas forcément en

échec : des années de césure sont souvent intégrées aux études. Si elles retardent la diplomation d'une année, elles sont par ailleurs très valorisées dans les cursus étudiants.

Finalement, seuls trois étudiants sur dix engagés dans des études menant à des diplômes de niveau bac + 5 ne sont pas diplômés deux ans après la licence. Et les deux tiers d'entre eux n'étaient pas en mesure de l'être puisqu'ils ne sont pas passés en année supérieure après une année. Par ailleurs, selon les modalités de contrôle des connaissances et les disciplines, une année supplémentaire est parfois requise pour obtenir son master (Théophile, 2014). Ainsi, plus de la moitié des poursuivants en bac + 4 non diplômés d'un bac + 5 l'année suivante sont susceptibles d'obtenir un titre de niveau I à l'issue de l'année universitaire 2014-2015.

S'insérer sur le marché du travail avec une licence

Trente mois après l'obtention de leur licence, 18 % des diplômés (soit 157 étudiants) ne sont pas en études et n'ont pas obtenu d'autre diplôme. La majorité des diplômés (les deux tiers) entrés sur le marché de l'emploi avec leur seule licence n'ont pas suivi de formation depuis l'obtention de leur diplôme. Toutefois, 20 % ont prolongé leurs études pendant un an et 15 % se sont inscrits deux ans. Selon leur parcours suite à la licence, ces étudiants ont donc plus ou moins d'ancienneté sur le marché de l'emploi. Au 1^{er} décembre 2014, les trois quarts de ces diplômés occupaient un emploi et 17 % en recherchaient un. Le taux de chômage s'élève à 18 % contre 14 % au niveau national¹. Par ailleurs, 8 % étaient inactifs mais pour moitié, en création d'activité.

Les deux tiers des diplômés en emploi occupaient des emplois stables : 59 % sont en CDI, 6 % sont fonctionnaires. Selon la nomenclature de l'INSEE, 63 % exerçaient des fonctions relevant de la PCS des professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures.

Les conditions d'emploi avec une licence générale sont plus difficiles qu'avec une licence professionnelle mais plus aisée qu'avec un DUT obtenus à l'UPEM. Ceci tient en partie au parcours de formation antérieur des étudiants ainsi qu'aux caractéristiques individuelles du public de ces diplômés (Lemistre, 2012). Mais ces difficultés peuvent également être liées aux secteurs d'activités dans lesquels s'insèrent les diplômés. A l'UPEM, les licenciés les plus nombreux à s'insérer sur le marché de l'emploi avec au plus la licence sont ceux issus des licences arts et technologies (un quart). Or, celle-ci trouvent leurs principaux débouchés dans un secteur d'activité très sensible à la conjoncture économique ; conjoncture de surcroît dégradée ces dernières années.

Insertion comparée selon le dernier diplôme obtenu

	DUT	Licence générale	Licence professionnelle
Taux de chômage	21 %	18 %	10 %
% Emplois stables	64 %	65 %	81 %
% PCS cadre / profession intermédiaire	49 %	63 %	83 %

Source : *Enquête diplômés de licence 2012, UPEM, 2015*

Enquête insertion des diplômés 2012, UPEM, 2015

Pour aller plus loin

FOUQUET Samuel

Parcours et réussite en licence et en master à l'université

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Note d'information n°13.10, novembre 2013.

GAUSSON Laetitia

Parcours d'études et réussite après une licence à l'UPEM

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°137, juillet 2014.

LEMISTRE Philippe

L'insertion des diplômés de licence : du parcours d'études au premier emploi

CEREQ, Net.doc n°91, avril 2012.

MENARD Boris

Sortants du supérieur : la hausse du niveau de formation n'empêche pas celle du chômage

CEREQ, Bref n°322, 2014.

THEOPHILE Nadine

De la compréhension de l'échec en master à la mesure de la réussite in Parcours de formation des étudiants de master.

Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES), CEREQ, Relief n°46, 2014.

¹ CEREQ, 2014